



Commune de Montanaire

Rapport de commission

Commission : Association Scolaire Intercommunale Région Echallens - ASIRE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Voici les grandes lignes de la séance du 20 avril 2021.

Une prochaine séance est prévue le 29 juin 2021

Il y a eu 5 préavis lors de cette séance tous acceptés.

Préavis 1: crédit construction d'un bâtiment multifonction avec 9 classes à Essertines-sur-Yverdon de 6 200 000.- Qui permet de terminer la vision 2020, favorable pour les enfants. Ce bâtiment ne bénéficiera pas du label Minergie, mais son efficacité énergétique avec la présence de pompes à chaleur et de sondes géothermiques. Ses toits seront également équipés de près de 1000 m² de panneaux photovoltaïques. De quoi couvrir une large part des besoins en électricité du bâtiment, mais aussi d'approvisionner la grande salle voisine et l'épicerie qui s'y trouve. La mise en service du bâtiment bénéficiera aux élèves du village, ainsi qu'à ceux de Vuarrens. Il entraînera par ricochet la fermeture des classes de Fey, les élèves de ce dernier village étant déplacés à Pailly.

Préavis 2: vente partie de la parcelle 93 de Thierrens la parcelle mesure 5 420 m², prix de vente à 120.-/le m² à Car postal. Changement PPA à faire, sera mis à l'enquête puis passage conseil communal dans le courant de l'année si tout va bien. Ce qui permet une certaine logique pour les transports et diminue le stationnement des bus à divers endroits sur Thierrens.

Préavis 3 et 4: comptes et rapport gestion: gros amortissements faits, remboursement de 35.-/habitant, gestion qui permet de contenir l'endettement.

Les comptes pour 2020 Les charges furent de 18 960 607.13 avec des revenus de 19 020 032.87 Ce qui fait un excédent de 59 425.74 Le budget 2021 de l'ASIRE : Le coût s'élève de 625.23 à 630.41/ habitant.

Préavis 5: reprise du service dentaire accepté donc la prise en charge des coûts de fonctionnement de la caravane dentaire. L'augmentation des coûts pour les communes est en lien avec le départ de 10 communes dont le Mont/Lausanne. L'excédent de charges pour ses 6 mois se monte à 148 180.- ce qui correspond à une augmentation de 5.18/habitant.

Cette association fut créée en 1963, et c'est un soulagement de voir la structure pérennisée par cette reprise. Ce cabinet ambulancier est un véritable service rare à notre population. Un grand MERCI à Véronique Gilliard présidente de cette association depuis de nombreuses années.

Une prochaine séance est prévue le 29 juin 2021 avec à l'ordre du jour le préavis 06-2021
Crédit de construction pour l'extension du site de Thierrens avec un crédit d'investissement
de 8 600 000.

Au vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces
éléments et vous remercie pour votre attention.

Membres de l'ASIRE représentant les intérêts de la commune de Montanaire : René Gloor,
Olivier Freymond, Elke Hofstaetter Pasche, suppléant Abram Pointet

Hofstaetter Pasche Elke, rapportrice

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Elke Hofstaetter Pasche', is written below the printed name.